République Française

SYNDICAT DES EAUX DE BRAZEY-EN-PLAINE

Place de l'Hôtel de Ville
21470 BRAZEY-EN-PLAINE

Département de la Côte d'Or

Téléphone : 03 80 29 88 88

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL

Délibération n° 13-2026
Séance du 24 septembre 2026

Secrétaire de séance : Martine FRANCOIS

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 9
Nombre de procurations : 1
Nombre de votants : 10
Date de la convocation : 10/09/2026

Le 24 septembre 2026 à 18h30, les membres du comité syndical du SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU POTABLE DE BRAZEY-EN-PLAINE, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Lionel HOUEE.

Conseillers présents

Lionel HOUEE, Martine FRANCOIS, Patrick PICHON, Marion CURE, J-Frédéric NICOLAS, Emilie MERLE, Fanny BOUVERET, Jocelyne BEAUNÉE, Nathalie BEAUX

Conseillers absents

Jennifer MEILLER (procuration à J-Frédéric NICOLAS), Sébastien BERNA (excusé)

OBJET : ADOPTION DES RAPPORTS 2025

Monsieur le Président ouvre la séance et rappelle :

- D'une part que le code général des collectivités locales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau potable. Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération. Un exemplaire de ce rapport doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur assemblée délibérante dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.
- D'autre part, que le délégataire doit communiquer à la collectivité un rapport d'activité sur l'exploitation des services dont il a la délégation avant le 1er juin de l'année qui suit l'exercice concerné. Conformément à ces dispositions, la société SAUR a adressé au syndicat le rapport 2025 relatif au service d'eau potable.

Ces rapports sont publics et permettent d'informer les usagers des services.
Après présentation de ces rapports, l'assemblée délibérante, à l'unanimité :

- ✓ ADOPTE le rapport 2025 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du SIAEP de Brazey-en-Plaine
- ✓ PREND ACTE du rapport 2025 présenté par le délégataire SAUR.

Pour extrait conforme, fait à BRAZEY-EN-PLAINE le 24 septembre 2026

Le Président



Certifié exécutoire par transmission en Préfecture par lettre recommandée le 01/10/26.

